



**PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 10/03/2021

APPEL À PROJETS DESTINÉ AUX RÉSIDENTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) : 100 % INCLUSION, LA FABRIQUE DE LA REMOBILISATION

- Qu'est-ce que c'est « 100 % inclusion » ?

C'est l'ambition de parcours intégrés et personnalisés, depuis la remobilisation jusqu'à l'accès à l'emploi ou à l'activité durable, permettant la construction de projets professionnels et le développement (ou la valorisation) de compétences.

C'est une démarche d'expérimentation au bénéfice des jeunes et demandeurs d'emploi (peu ou pas qualifiés) résidant dans les territoires prioritaires de la politique de la ville. C'est un soutien aux pédagogies les plus actives, confortant le goût d'apprendre, la confiance en soi et l'engagement des bénéficiaires.

- Dans quel cadre est lancé cet appel à projets ?

L'appel à projets 100 % inclusion est une initiative du Plan d'investissement dans les compétences, lancé par le gouvernement pour :

- former deux millions de personnes éloignées de l'emploi ;
- transformer en profondeur le système ;
- permettre aux acteurs d'expérimenter les champs de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi ou l'activité.

Les appels à projets d'expérimentation permettent de retenir des projets innovants, sélectionnés à l'issue d'un comité de sélection composé de personnalités engagées, prenant en compte l'avis d'un comité de bénéficiaires.

- Qui peut soumettre une proposition ?

Toute structure publique ou privée (dotée d'une personnalité morale), compétente pour l'accompagnement, le développement ou la valorisation de compétences des publics peu ou pas qualifiés. La constitution de consortium pour associer des structures aux expertises complémentaires est encouragée.

- Quel est le financement de cet appel à projets ?

La dotation de cet appel à projets, qui prendra la forme de subventions, est de 50 millions d'euros.

- Comment candidater ?

L'appel à projets est consultable sur le site des consultations de la Caisse des Dépôts, rubrique « Plan d'investissement dans les compétences » à l'adresse :

<https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com>.

Les dossiers de candidature doivent être déposés, **avant le 15 avril 2021 à 12 h**, complets et signés, par voie électronique, à cette même adresse.

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex